

**Association Contre l'Extension et les Nuisances de
l'Aéroport de Lyon St Exupéry**

Monsieur Emmanuel Macron
Ministre de l'Economie et de l'Industrie
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Heyrieux, le 02/09/2015

Objet : demande d'audience

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir nous accorder une audience dans le cadre de la privatisation de l'aéroport de Lyon St Exupéry.

Avec plus de 7 000 adhérents dans l'Ain, l'Isère et le Rhône, l'ACENAS est une association citoyenne qui agit depuis 1997 pour une meilleure prise en compte des 100 000 riverains de l'aéroport. L'annulation du projet d'extension à 4 pistes, l'interdiction des vols de nuit et la réduction des nuisances sont les objectifs prioritaires de notre association (www.acenas.fr).

Aujourd'hui, nous souhaitons vous rencontrer car nous sommes très inquiets suite à la décision de privatiser 60% des parts de l'Etat de la société Aéroports de Lyon. Nous craignons que l'arrivée d'un investisseur privé se traduise par une focalisation sur la rentabilité financière avec une augmentation du trafic et par voie de conséquence des nuisances supplémentaires pour les riverains.

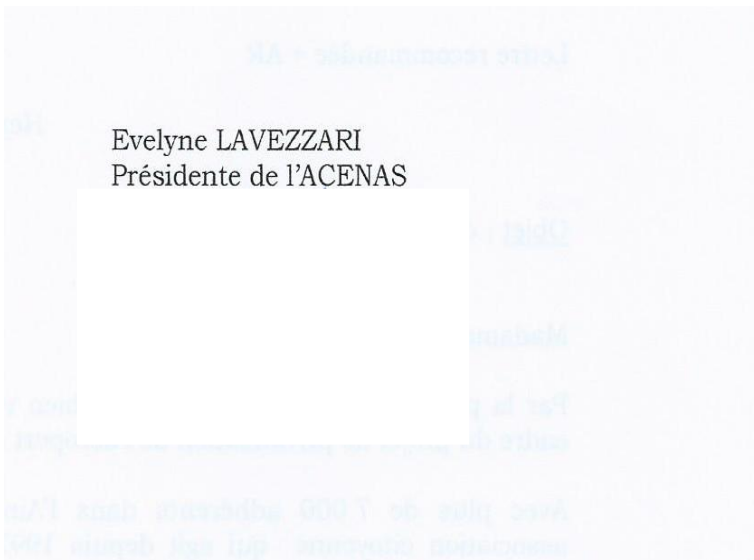
Cette perspective n'est pas acceptable pour nous car les problématiques environnementales ne sont toujours pas réglées. Aucune avancée concrète n'a été obtenue en matière d'interdiction des vols de nuit alors que leur nocivité pour la santé des riverains est avérée. La possibilité de construire un 2^{ème} doublet de pistes reste ouverte et vient d'être confirmée par la révision de la Directive Territoriale d'Aménagement de la Plaine de St Exupéry.

Les intérêts financiers et économiques ne peuvent pas tout excuser. Personne n'a oublié le scandale sanitaire de l'amiante, les promesses non tenues de Mr Mittal lors de la privatisation d'Arcelor ou le manque de sérieux du nouvel investisseur chinois à l'aéroport de Toulouse.

Les données environnementales, sanitaires et humaines doivent être prises en compte dans toute décision pour garantir un développement durable et juste.

Nous vous remercions de nous accorder une audience dès que possible afin que nous puissions échanger avec vous sur des solutions pour une meilleure prise en compte des populations déjà installées autour de l'aéroport.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Copie :

- Denis Bruel, Sous-Préfet du Rhône
- Erwan Binet, Député de l'Isère